



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Etat de Vaud

Nouvelles variantes du coronavirus : le Canton de Vaud intensifie et élargit les mesures de quarantaine

De nouvelles variantes du coronavirus, plus contagieuses, ont été découvertes au Royaume-Uni et en Afrique du Sud. La souche du Royaume-Uni a été détectée en Suisse et circule sur le territoire vaudois. Le canton de Vaud prend des mesures afin de contenir la propagation de ces nouvelles souches dans la population. Les mesures de quarantaine sont désormais élargies.

Dès l'apparition de ces nouvelles variantes, plusieurs mesures ont été prises très rapidement : mise en quarantaine de toutes les personnes provenant de Grande-Bretagne et d'Afrique du Sud, contact individuel avec chaque personne concernée et recherche de la souche SARS COV-2 variant UK/SA. La variante britannique du Covid ayant été détectée sur le territoire vaudois, de nouvelles mesures sont nécessaires.

A partir du jeudi 7 janvier, le périmètre des mises en quarantaine va être encore élargi. Les contacts étroits (personnes vivant sous le même toit ou ayant été à moins de 1,5 mètre pendant plus de 15 minutes sans protection adéquate) des contacts de toutes les personnes testées positives seront également mis en quarantaine pour une durée 10 jours. L'enquête d'entourage des équipes de Contact tracing sera donc intensifiée.

Les autorités sanitaires vaudoises sont conscientes que ce traçage élargi augmentera le nombre de personnes qui seront impactées par les mises en quarantaine. Il est cependant indispensable de respecter ces décisions de mise en quarantaine, afin de contenir au maximum la circulation de cette nouvelle variante, 40 à 70% plus transmissible selon les études britanniques. En l'état actuel des connaissances, cette souche n'est pas plus dangereuse : la proportion de personnes développant une forme sévère reste la même. Mais sa propagation se fait plus largement au sein de la population, ce qui risque d'entraîner une augmentation rapide du nombre de malades, et d'engendrer une nouvelle surcharge des infrastructures hospitalières, alors que leur activité reste à un niveau très élevé et que les opérations électives non urgentes n'ont pas encore pu reprendre normalement.

Surveillance épidémiologique

Les voyageurs revenant du Royaume-Uni ou d'Afrique du Sud devront se soumettre à un test PCR qui sera systématiquement analysé. De plus, le traçage va porter une attention accrue aux clusters particulièrement actifs, pouvant faire suspecter la transmission de cette nouvelle variante. Des tests systématiques seront proposés, afin de casser les chaînes de transmission le plus rapidement possible.

Afin de surveiller la propagation de cette nouvelle variante sur le territoire cantonal, un échantillon de tests positifs sera séquencé chaque jour en laboratoire.

Tester au moindre doute

Avec l'apparition de cette nouvelle variante, les tests revêtent une importance accrue. Un test précoce, PCR ou test rapide, dès l'apparition des moindres symptômes, permet d'améliorer les diagnostics, de diminuer le risque d'infecter d'autres personnes et contribue à contenir l'épidémie. Il est également vivement recommandé de suivre les recommandations en vigueur : limiter ses déplacements et ses contacts, favoriser le télétravail quand c'est possible et respecter les gestes de protection que sont la désinfection régulière des mains, le port du masque et le respect des distances physiques.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 janvier 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat

DSAS, Dr Karim Boubaker, médecin cantonal, Direction générale de la santé